

## FICHE DE POSTE STAGIAIRE

## ETUDE « Actualisation et enrichissement de l'atlas des lieux culturels de la Métropole »

**À propos de l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme)**

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) a pour mission de documenter, accompagner, imaginer et partager les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, à l'échelle de Paris et du Grand Paris.

L'Apur est une association à but non lucratif. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 29 partenaires métropolitains, collectivités, syndicats, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitement de données mis en œuvre par l'Atelier.

Ses membres publics sont la Ville de Paris, l'État, l'Insee, la Métropole du Grand Paris, la Société du Grand Paris, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), le Forum métropolitain du Grand Paris, Grand Paris Aménagement, Paris Habitat, l'agence métropolitaine des déchets ménagers (le Sycotom), SNCF Immobilier, Plaine Commune, Paris Terres d'Envol, Est Ensemble, Grand Orly Seine-Bièvre, Grand Paris Grand Est, Paris Est Marne&Bois, Eau de Paris, Ports de Paris, l'APHP, Ile-de-France Mobilités, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), l'Établissement public d'aménagement universitaire de la région Île-de-France (EPAURIF), l'Ademe, et l'Établissement public local Paris La Défense.

L'Apur compte environ 80 salariés.

**Poste et missions**

Intégré à une équipe projet Apur et en lien avec plusieurs de nos partenaires dont la Société du Grand Paris (SGP), la Métropole du Grand Paris (MGP) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC), le ou la stagiaire contribuera à l'actualisation et l'enrichissement de l'atlas des lieux culturels du Grand Paris publié en 2015.

En 2021, les partenaires de l'étude ont souhaité un enrichissement des thématiques, la prise en compte, en plus des enjeux culturels dans les quartiers de gare, des enjeux culturels à l'échelle de la MGP et des EPT ; une contribution plus marquée à la définition des politiques publiques.

Sous la coordination de l'Apur par un chef de projet, le ou la stagiaire aura pour missions de :

- Contribuer au recueil des données de la base de données des lieux culturels du Grand Paris
- Mener des analyses, exploitations statistiques et cartographiques
- Participer aux réunions avec les partenaires (SGP, MGP, DRAC)
- Réaliser des entretiens
- Contribuer à la rédaction du rapport

L'équipe projet Apur est constituée d'un directeur d'études, un chef de projet, un chargé d'études, un géomaticien et le ou la stagiaire.

## Profil du stagiaire

- Etudiant en urbanisme avec un intérêt pour les questions culturelles ou étudiant en gestion ou management des affaires culturelles avec un intérêt pour l'urbanisme et l'aménagement du territoire (niveau Master 2)
- Capacité d'analyse et esprit de synthèse, capacités rédactionnelles
- Bon relationnel et capacités de travail en équipe
- Maîtrise des logiciels de bureautique : pack office, bonne maîtrise d'Excel
- Des connaissances en géomatique et cartographie seront un plus apprécié

## Modalités

- Stage de 6 mois, à partir de janvier 2022
- Convention de stage obligatoire ;
- Organisme responsable du stage : Atelier parisien d'urbanisme (APUR) ;
- Poste situé à Paris (13e arrondissement), métro Bibliothèque François Mitterrand ou Tramway T3 Porte de France.

## Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées par le poste sont invitées à adresser avant le **24 janvier 2021** un CV accompagné d'une lettre de motivation à :

Clément Mariotte, urbaniste chef de projet, [clement.mariotte@apur.org](mailto:clement.mariotte@apur.org)

*L'Apur (Atelier parisien d'urbanisme) est une association loi 1901 dont les principales missions sont l'étude et l'analyse des évolutions urbaines et sociétales à l'échelle de Paris et de la Métropole du Grand Paris. Il réunit autour de la Ville de Paris, de l'État et de la Métropole du Grand Paris, 2 partenaires métropolitains, territoires, syndicats, établissements publics qui définissent chaque année un programme de travail qui détaille l'ensemble des études, observatoires et traitements de données menés par l'Atelier.*